Année 2006. – N° 29 *bis* A.N. (C.R.) ISSN 0242-6765 – CPPAP 0503 B 05115 Mercredi 29 mars 2006

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006

Articles, amendements et annexes

Séances du mardi 28 mars 2006

JO
JOURNAUX OFFICIELS

http://www.assemblee-nationale.fr

184e séance

Annexes

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 27 mars 2006, de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, une proposition de résolution visant à la création d'une commission d'enquête sur l'action des forces de l'ordre lors de la manifestation étudiante du 23 mars 2006 à Paris.

Cette proposition de résolution, no 2981, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le Président de l'Assemblée nationale a reçu, le 28 mars 2006, de M. le Premier ministre, le rapport sur la mise en œuvre de la loi relative à l'archéologie préventive, déposé en application de l'article 14 de la loi no 2001-44 du 17 janvier 2001.

DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 28 mars 2006, de Mme Michèle Tabarot, un rapport d'information, no 2982, déposé en application de l'article 86 alinéa 8 du règlement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la mise en application de la loi no 2005-744 du 4 juillet 2005 portant réforme de l'adoption.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 24 mars 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux organismes génétiquement modifiés..

Ce projet de loi, no 2980, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

COMITÉ CONSULTATIF DES SUBVENTIONS AUX EXPLOITANTS D'AÉRODROMES

(1 poste à pourvoir)

M. le Président de l'Assemblée nationale a nommé, le 28 mars 2006, M. Éric Diard.

ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

(Réunion du mardi 28 mars 2006)

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra du mardi 28 mars 2006 au jeudi 13 avril 2006 inclus a été ainsi fixé :

Mardi 28 mars 2006 :

Le matin, à *9 h 30 :*

– Questions orales sans débat.

L'après-midi, à *15 heures :*

– Questions au Gouvernement ;

– Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

Mercredi 29 mars 2006 :

L' après-midi à *15 heures :*

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

Jeudi 30 mars 2006 :

Le matin à *9 h 30 :*

– Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi relatif aux parcs nationaux et aux parcs naturels marins (no 2873) ;

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

L'après-midi à *15 heures :*

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (nos 2943-2976).

Mardi 4 avril 2006 :

Le matin à *9 h 30 :*

– Questions orales sans débat.

L'après-midi à *15 heures :*

– Questions au Gouvernement ;

– Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi de programme pour la recherche (no 2945) ;

– Discussion du projet de loi autorisant l'adhésion au protocole modifiant la convention de 1976 sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes (nos 2154-2301) ;

– Discussion du projet de loi autorisant l'approbation du traité sur le droit des marques (nos 2155-2362) ;

– Discussion du projet de loi autorisant l'approbation de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (nos 2605-2875) ;

– Discussion du projet de loi autorisant l'approbation d'accords internationaux sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (nos 2785-2874).

(Ces deux derniers textes faisant l'objet d'une procédure d'examen simplifiée en application de l'article 107.)

Le soir à *21 h 30 :*

– Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi modifiant la loi no 99-894 du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense (nos 2870-2920).

Mercredi 5 avril 2006 :

L'après-midi à *15 heures :*

– Questions au Gouvernement ;

– Discussion, sur le rapport de la commission mixte paritaire, du projet de loi portant diverses dispositions relatives au tourisme (no 2893) ;

– Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative au fonctionnement du syndicat des transports d'Île-de-France (nos 2846-2940).

Le soir à *21 h 30 :*

– Discussion de la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative aux délégués départementaux de l'éducation nationale (nos 2625-2929).

Jeudi 6 avril 2006 :

Le matin à *9 h 30 :*

– Discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

L' après-midi à *15 heures :*

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Mardi 11 avril 2006 :

Le matin à *9 h 30 :*

– Sous réserve de son dépôt, discussion de la proposition de loi de M. Claude Goasguen et plusieurs de ses collègues relative à la prévention des violences lors des manifestations sportives.

(Séance d'initiative parlementaire)

L'après-midi à *15 heures :*

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Mercredi 12 avril 2006 :

L'après-midi à *15 heures :*

– Questions au Gouvernement ;

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Jeudi 13 avril 2006 :

Le matin à *9 h 30 :*

– Sous réserve de son dépôt, discussion de la proposition de loi de M. Richard Mallié et Mme Maryvonne Briot portant création d'un ordre national des infirmiers.

(Séance d'initiative parlementaire)

L' après-midi à *15 heures :*

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

Le soir à *21 h 30 :*

– Suite de la discussion du projet de loi de programme relatif à la gestion des matières et des déchets radioactifs (no 2977).

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Communication du 27 mars 2006

E 3105. – Lettre de la Commission du 7 mars 2006 relative à une demande de dérogation présentée par la République portugaise en application de l'article 27 de la sixième directive 77/388/CEE du Conseil du 17 mai 1977, relative aux taxes sur le chiffre d'affaires. Système commun de taxe sur la valeur ajoutée : assiette uniforme. SG A2 (2006) D/2338.

Imprimerie, 26, rue Desaix, Paris (15e). – *Le préfet, Directeur des Journaux officiels* : Jean-Paul BOLUFER 103060292-000306